

# believe<sub>®</sub>



# Relèvement du prix de l'Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Believe déposée par Upbeat BidCo.

Avis motivé favorable du Conseil d'administration de Believe sur le projet d'Offre, sur la base de la recommandation de son Comité *ad hoc* et du rapport de l'expert indépendant.

- Upbeat BidCo a pris la décision d'augmenter le prix de son Offre à 17,20 euros par action extériorisant des primes de respectivement +12,6%, +13,1%, +17,5% et +17,6% par rapport aux cours moyens 30 jours, 60 jours, 120 jours et 180 jours pondérés par les volumes au 2 juin 2025.
- L'expert indépendant a conclu dans son rapport que le prix d'Offre de 17,20 euros par action Believe est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de Believe, y compris en cas de mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire.
- Le Comité ad hoc a unanimement formulé une recommandation positive de l'Offre au prix relevé, en estimant que celle-ci est conforme aux intérêts de Believe, de ses actionnaires et de ses salariés. Le Conseil d'administration, suivant la recommandation du Comité ad hoc, a par conséquent émis, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote<sup>1</sup>, un avis motivé favorable sur l'Offre.

**PARIS, FRANCE, 4 juin 2025 –** A la suite du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 16 avril 2025 de son projet d'offre publique de retrait (l' « **Offre** ») suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») sur les actions de Believe (« **Believe** » ou la « **Société** ») au prix de 15,30 euros par action, Upbeat BidCo² (l' « **Initiateur** ») annonce sa décision d'augmenter le prix de son Offre à 17,20 euros par

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etant précisé que seules les trois administratrices indépendantes ont pris part au vote, les autres administrateurs (à savoir Denis Ladegaillerie, Andrew Fisher et John Doran) étant liés à l'Initiateur et n'ayant pris part ni aux délibérations ni au vote

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une société par actions simplifiée détenue à environ 11% par M. Denis Ladegaillerie (directement et via des sociétés qu'il contrôle) et à environ 89% par Upbeat MidCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ellemême contrôlée par (i) TCV Luxco XI Beats S.à r.l. et TCV Luxco XII Beats S.à r.l., et (ii) Upbeat TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois détenue par les fonds EQT X EUR SCSp et EQT X USD SCSp, gérés by EQT Fund Management Sàrl.

action Believe, extériorisant des primes de respectivement +12,6%, +13,1%, +17,5% et +17,6% par rapport aux cours moyens 30 jours, 60 jours, 120 jours et 180 jours pondérés par les volumes au 2 juin 2025.

Le cabinet Finexsi – Expert & Conseil Financier, intervenant en tant qu'expert indépendant (l'« **Expert Indépendant** ») nommé par le Conseil d'administration de Believe sur recommandation de son Comité *ad hoc*, a émis son rapport sur la base du prix relevé de l'Offre en concluant que le prix d'Offre de 17,20 euros par action Believe est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de Believe, y compris en cas de mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire.

Ayant pris connaissance des travaux et des conclusions du rapport de l'Expert Indépendant ainsi que de la recommandation favorable sur l'Offre émise à l'unanimité des membres du Comité *ad hoc*, le Conseil d'administration, suivant cette recommandation, a ainsi émis, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote<sup>3</sup>, un avis motivé favorable sur le projet d'Offre et recommande aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'Offre, étant noté qu'en tout état de cause, l'Offre, quel que soit le taux d'apport, sera suivie de la mise en œuvre d'un Retrait Obligatoire au terme duquel les titres non présentés à l'Offre seront automatiquement transférés à l'Initiateur.

Le Conseil d'administration de Believe a en particulier considéré que l'Offre relevée est conforme à l'intérêt des actionnaires minoritaires en leur permettant d'obtenir une liquidité immédiate sur l'intégralité de leurs titres, à un prix de 17,20 euros par action. Il a enfin considéré que l'Offre relevée était dans l'intérêt de la Société et de ses salariés, en permettant à la Société de poursuivre son plan de développement, sans modifier son modèle d'affaires ou sa politique salariale et de gestion des ressources humaines.

Le projet de note d'information reflétant l'augmentation du prix de l'Offre et le projet de note en réponse de la Société comprenant notamment l'avis motivé du Conseil d'administration et le rapport de l'Expert Indépendant, seront déposés prochainement auprès de l'AMF et seront disponibles sur le site internet de Believe (https://believe.opro2025.com/fr.html). Ces documents seront également disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les principaux éléments du projet de note d'information et du projet de note en réponse, ainsi que leurs modalités de mise à disposition, feront chacun l'objet d'un communiqué en application des articles 231-16 et 231-26 du Règlement général de l'AMF.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Etant précisé que seules les administratrices indépendantes ont pris part au vote, les autres administrateurs (à savoir Denis Ladegaillerie, Andrew Fisher et John Doran) étant liés à l'Initiateur et n'ayant pris part ni aux délibérations ni au vote.

#### **Avertissement**

L'Offre est faite aux actionnaires de Believe situés en France et hors de France, à condition que le droit local auquel ils sont soumis leur permette de participer à l'Offre sans exiger de la part d'Upbeat BidCo l'accomplissement de formalités supplémentaires.

Ce communiqué de presse a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente des actions Believe dans aucun pays, y compris la France. Il n'y a aucune certitude que l'offre publique de retrait mentionnée ci-dessus sera ouverte. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peuvent être soumises à des réglementations ou restrictions spécifiques dans certains pays. Par conséquent, les personnes en possession de ce communiqué de presse sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions locales qui peuvent s'appliquer.

# À propos d'EQT

EQT est une société d'investissement internationale spécialisée qui gère 273 milliards d'euros d'actifs (dont 142 milliards d'euros d'actifs générateurs de commissions) au 31 mars 2025, dans deux secteurs d'activité : Private Capital et Real Assets. EQT détient des sociétés et des actifs en portefeuille en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique et les aide à atteindre une croissance durable, l'excellence opérationnelle et le leadership sur le marché.

## À propos de TCV

TCV est une société d'investissement de premier plan spécialisée dans les entreprises technologiques mondiales de premier plan. Tirant parti de sa profonde expertise sectorielle et de ses ressources stratégiques, TCV a pour mission de fournir des capitaux et un soutien à long terme aux équipes de direction de haute qualité tout au long de leur parcours de croissance. Depuis sa création en 1995, TCV a investi plus de 18 milliards de dollars dans plus de 350 entreprises technologiques à travers le monde et a soutenu plus de 150 introductions en bourse et acquisitions stratégiques, ce qui en fait l'un des investisseurs technologiques les plus actifs. TCV est présent à l'échelle mondiale à Menlo Park, New York et Londres. Pour plus d'informations sur TCV et ses investissements, consultez le site www.tcv.com

### À propos Believe

Believe est l'un des leaders mondiaux du marché de la musique numérique. Believe a pour mission d'accompagner des artistes et des labels indépendants en leur offrant des solutions digitales adaptées à leurs besoins évolutifs à chaque étape de leur développement. Believe s'appuie sur sa plateforme technologique, sur l'expertise digitale unique de ses collaborateurs pour conseiller ses artistes et ses labels, distribuer et faire la promotion de leur musique. Ses 2 037 salariés présents dans plus de 50 pays les accompagnent avec une expertise digitale unique, respect, équité et transparence. Believe offre ses différentes solutions à travers un portefeuille de marques incluant entre autres Believe, TuneCore, Nuclear Blast, Naïve, Groove Attack, AllPoints, Ishtar et Byond. Believe est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker: BLV, ISIN: FR0014003FE9).

**Contact Relations Investisseurs:** 

emilie.megel@believe.com

Emilie MEGEL - | +33 6 07 09 98 60

**Contacts Presse:** 

marion.lanvin-ext@believe.com

Marion LANVIN| +33 6 26 67 73 00